

# Le bilan sera lourd !

Comme annoncé lors de la mise en place du projet SLD à la compta, la CDSP de la DNC a eu lieu le 31 mai 2018 ■ Cependant, pour la DNC, ce document ne constituait qu'une information, en indiquant que la concertation et la négociation n'auront lieu qu'en 2019, après les élections, la représentativité des organisations syndicales pouvant changer...

## De la poudre aux yeux...

Dans le compte-rendu de cette CDSP réalisé par la DNC, elle prend deux engagements :

- "Prise en compte de l'humain dans la réussite de cette ambition au bénéfice de la filière comptable de La Poste", et ceux qui vont devoir quitter la compta ? Quels sont ses engagements par rapport à eux ?
- "Début 2019, proposition de concertation/négociation dans l'objectif d'un accord d'accompagnement de cette ambition".

Nous savons donc dès à présent que les thèmes "négociables" risquent d'être très limités et pourtant, il y a bien d'autres points dans l'énorme document de 88 pages reçu pour cette CDSP..

## La fermeture des "petits" sites

■ Les sites inférieurs à 8 agents en cible fermeront à compter de 2021. Ce sera le cas de Laon, Angoulême, Clermont-Ferrand, Valence, Saint-Lô, Nevers, Beauvais, Pau, Strasbourg, Tours, Angers et Limoges ! Parmi eux, un certain nombre ont accueilli des agents dont le service avait déjà fermé lors de précédentes réorganisations ! Ils avaient fait le choix difficile de continuer leur activité comptable au prix de temps de transports épuisants. Plusieurs collègues ont des temps de trajets quotidiens de 3 heures ! La DNC les remercie aujourd'hui pour leur investissement : leurs sites fermeront en 2021 !

■ En 2023, seconde vague de fermetures avec Lyon, Metz et Toulouse qui ont également accueilli du personnel de plusieurs départements voisins !

■ Mais le projet prévoit aussi des fermetures beaucoup plus rapides puisque le service comptable Réseau de Rouen rejoindra le CSP de la même ville dès cette année avec au passage tout un boulot à réapprendre...

Le professionnalisme de ce service était pourtant reconnu de la feu DCRLP puisqu'elle avait décidé de leur confier la comptabilité des DOM. Effectivement, personne n'arrivait à en venir à bout depuis de nombreuses années. Et bien sûr, lors du transfert à Rouen, les effectifs dédiés à cette activité ont été réduits de plus de 30 % ! Là aussi, pour les remercier, pas une prime, ni de promotion... mais : un déménagement !!! Comment ne pas s'étonner que le personnel de la DNC ne cesse de se démotiver au fil des ans ?

■ Quant à Valenciennes, ils seront "relocalisés" à Lille dès 2020, pourtant distant de 55 km ! Leur cas a déjà fait l'objet d'un CHSCT et sera prochainement vu lors d'un CT.

■ En Ile de France, Noisy le Grand, le service du Courrier/Colis international situé à Issy les Moulineaux et le service de Paris Gare de Lyon déménageront à Maisons-Alfort. Pour le site parisien, l'annonce aura lieu avant la fin de l'année pour un déménagement dès 2019. Un deuxième site francilien pourrait être trouvé en banlieue pour remplacer Paris Gare Montparnasse qui accueille du personnel en provenance des services comptables fermés des Yvelines, des Hauts de Seine et d'Eure et Loir...

**SUD a demandé que le personnel prévu à Maisons-Alfort puisse intégrer ce second site si cela l'arrange.**

**A ce jour, il n'a été fait état d'aucune indemnité dans aucune réunion. Ni pour Rouen, ni pour Valenciennes, ni pour les services franciliens...**

**On se demande si la DNC a connaissance des textes en vigueur, qui prévoit des indemnités de mobilités géographiques dès un allongement de 5 km ou 10 minutes par trajet aller ou retour !**

## **Le personnel utilisé comme variable d'ajustement !**

Pour calculer les effectifs futurs, la DNC tient compte des prévisions de TPAS et de départs à la retraite, mais, s'est-elle souciée de la faisabilité pour les agents de les prendre ? Leur salaire n'est pas comparable à celui des cadres supérieurs et de plus en plus souvent, ils doivent aider leurs enfants et/ou leurs parents...

Le TPAS se terminait au 30 juin 2018. Une note de service vient juste de sortir, le reconduisant jusqu'au 31/12/2019, avec une exception pour les agents concernés par SLD où il est prolongé jusqu'au 31/12/2020. Mais après ?

Pour le moment, l'âge de la retraite est de 62 ans mais encore faut-il avoir acquis un nombre de trimestres qui permette de s'assurer des revenus suffisants pour le restant de sa vie... Et rien ne garantit que d'ici 2023, cet âge ne soit pas repoussé une nouvelle fois...

Le seul intérêt que pourrait avoir le calendrier de cette CDSP, c'est de permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'essayer de trouver un poste ailleurs, mais... où ?

Le Réseau supprime des bureaux et des emplois à tour de bras ! Et sans oublier toute la difficulté de basculer sur une activité complètement différente : il faut être avant tout un commercial (profil très éloigné des comptables) pour travailler dans un bureau. Les postes en "back-office" se réduisant à peau de chagrin.

Quant au Courrier, le travail est devenu très difficile, à tel point que dans certaines régions, La Poste a du mal à recruter ou à garder les jeunes, même "cédés", qu'elle embauche. Et il faudra reclasser des collègues, qui seront souvent à quelques années de la retraite, dans ces services ?

## **De nombreux... Changements d'activités !**

Au delà des fermetures, de nombreux collègues vont devoir réapprendre une nouvelle activité comptable. Et pour un certain nombre d'entre eux, ce ne sera pas une première...

Avec une fois de plus, l'arrivée sur un nouveau poste où il faut tout réapprendre et des possibilités de promotion qui s'éloignent puisque, ils/elles se retrouveront à "monter en compétences" sur leur nouvelle fonction, comme disent nos patrons... Les plus expérimentés passeront avant eux !

D'ailleurs, les changements vont être tellement importants que la DNC va recruter en interne dès ce mois de juin, 12 postes d'experts en conduite du changement qui seront chargés de former tous les comptables à leurs nouvelles activités !

## **Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences**



**Pour SUD, toutes ces fermetures de sites sont inacceptables. Elles sont totalement anxiogènes pour de nombreux collègues qui s'inquiètent de leur avenir ! Et un bon nombre de celles et ceux qui resteront vont encore devoir apprendre un nouveau travail !**

**SUD sera aux côtés du personnel et soutiendra toutes les formes de mobilisations !**

# Déclaration préalable CDSP du 31 mai 2018

## Direction Nationale Comptable

**Après FOCAL, RDM et toutes les réorganisations qui ont suivi dans les directions comptables par métier, les comptables vont subir, une fois de plus, une restructuration d'ampleur, obligeant nombre d'entre eux à repenser leur avenir, malgré eux.**

Le document de votre CDSP indique que SLD prend en compte l'histoire des sites, mais nous n'avons pas l'impression que l'histoire des agents qui y travaillent soit prise en compte... Nous vous donnons quelques exemples :

- Saint-Lô, les agents travaillaient sur Acertis et se sont reconvertis à la comptabilité bureaux pour assurer la pérennité du site. Résultat, il fermera en 2021 comme tous les sites Acertis ! Vous nous répondez que vous n'êtes pas responsable des engagements du passé, mais à ce compte-là, que valent ceux d'aujourd'hui pour l'avenir ?
- Pau a accueilli des personnels de Tarbes, de Auch et de Mont de Marsan ;
- Nevers, des agents viennent de Bourges ou de Moulins. ;
- Beauvais, certains sont en provenance d'Amiens...

Tous ces collègues ont vécu des situations difficiles à la fermeture de leur précédent service. Ils ont tous pesé les avantages et les inconvénients de suivre leur activité quittent à avoir des temps de transport parfois délirants. Ils ont juste choisi de ne pas lâcher le métier qu'ils aiment. Et là, ils vont à nouveau devoir se reconverter, à un âge où tout devient compliqué, dans une entreprise où les conditions de travail se sont tellement dégradées ces dernières années que les recrutements en externe deviennent difficiles par endroit !

■ En 2023, ce seront les sites de Metz, Toulouse et Lyon, qui hébergent eux aussi « des réfugiés » d'une réorganisation précédente. Les fermetures de Toulouse et Lyon ne sont même pas compréhensibles puisque vous estimez page 39 qu'ils seront 8 ou plus en 2023. Vous ne respectez donc pas votre propre principe.

Afin d'avoir une meilleure vision, SUD vous demande pour chaque site, de nous fournir la liste des personnes qui ont déjà subi une fermeture de service avec leur âge ; nous sommes inquiets pour certains d'entre eux.

Dans votre document, vous n'envisagez que 67 « transitions professionnelles » d'ici 2023 et 308 « départs naturels » que sont les personnels susceptibles de partir à la retraite ou en TPAS. Ce chiffre n'est qu'un calcul arithmétique en fonction de leur âge. Mais, tout d'abord, la DNC a-t-elle la garantie que ces dispositifs seront reconduits jusqu'en 2023 ? Si des agents de sites pérennes veulent y accéder, le pourront-ils ? Notamment ceux qui vont déménager et se rajouter des temps de transports conséquents... La majorité des tableaux présentés, fait apparaître des effectifs qui semblent acquis, comme si tous les agents éligibles n'avaient pas le choix. Pour SUD, c'est allez un peu vite en besogne !

# Déclaration SUD CDSP 31 mai, suite...

Les contre-réformes des retraites sont passées par là et les salaires des postier-es restent faibles. Les fonctionnaires qui constituent la majorité des comptables n'ont pas été augmentés depuis des années... La situation économique oblige de plus en plus de collègues à aider pécuniairement leurs enfants ou leurs parents. Si leur activité disparaît, les prises de TPAS ne seront pas automatiques, ni même les départs à la retraite à cause du manque d'annuités. La DNC doit en tenir compte.

Dans les tableaux de prévision des effectifs par site, SUD vous demande qu'une distinction soit faite entre les collègues pouvant prétendre à une retraite et ceux éligibles au TPAS. Votre document devrait faire état de « prévisions de départ » plutôt que de départs naturels acquis.

■ En Ile de France, là aussi, il manque un historique...

Il y a plusieurs années, au réseau tous les services comptables d'Ile de France ont été fermés avec obligation de suivre son activité à Paris. Le service de catalogue (à côté de Montparnasse) a regroupé les services de Paris Sud, Nanterre, Créteil et Saint-Quentin en Yvelines. Se sont rajoutés les collègues de Chartres... D'aucuns passent déjà plus de 3 heures quotidiennes dans les transports quand leurs trains n'ont pas de retard... Nous avons bien noté que vous envisagiez un autre site potentiel, SUD vous demande de l'acter dès à présent.

Le site de gare de Lyon a lui démarré avec des collègues de Paris Nord, Evry, Cergy Pontoise, Bobigny et Melun, rejoint récemment par une personne de Blois. Et Noisy a accueilli les collègues de la compta courrier de Bobigny. Eux n'auront pas le choix, ce sera Maisons-Alfort. Nous souhaitons que vous nous communiquiez les temps de transports futurs de tous ces agents et que vous leur donniez la possibilité de ne pas suivre leur activité s'ils le désirent.

Comme souvent, la contrepartie de toute cette casse, sera des promotions. Nous attirons dès à présent votre attention sur le fait que certains collègues qui ont dû se reconverter dans de nouvelles activités comptables n'ont pas été promus, alors que les efforts qu'ils fournissent sont très importants. Il y en aura d'autres avec la mise en place de ce projet, nous vous demandons de ne pas les oublier...

Une fois de plus, les comptables vont subir une réorganisation d'ampleur. SUD vous demande de bien considérer tous les éléments avant de prendre des décisions définitives pour qu'aucun dégât humain ne se produise sur notre direction.

Si les principes de ce projet sont entérinés tels quels nous ne pouvons que les dénoncer. En effet, la facture est salée. Cette vaste restructuration aura pour conséquences la suppression d'un quart du personnel et de plusieurs bassins d'emplois dans des départements où la présence postale se réduit à peau de chagrin voire est inexistante.

**A SUD, nous pensons que le travail, ainsi que les richesses, peut être partagé. L'arrivée de la digitalisation est une formidable occasion pour réduire le temps de travail au lieu de réduire les emplois. Encore une fois, il s'agit bien de choix politique.**